

Mercredi 27 Novembre 2019
8h00 - 13h00
Maison de la Chimie
28, rue Saint-Dominique - Paris 7^e

Renseignements et inscription :
01 46 99 10 80
aromates@aromates.fr
<http://conferecedechet.aromates.fr>

PROGRAMME

8h00 Petit-déjeuner networking

9h00 Accueil

Ludovic MENDES, député de la Moselle, président du groupe d'études déchets ménagers

9h15 "L'économie circulaire à l'épreuve du terrain"

Concept abstrait il y a encore une décennie, l'économie circulaire est aujourd'hui sur le point d'entrer dans la loi et ainsi, dans le quotidien de chaque Français. Un bouleversement profond qui devra à la fois conduire à une évolution des comportements des consommateurs, à l'adaptation de nombreux processus industriels jusqu'à la transformation de la nature même de certains produits. Le tout, sans fragiliser davantage, ni pénaliser, les entreprises françaises soumises à une pression concurrentielle internationale de plus en plus forte. Ainsi, le vote de la loi sur l'économie circulaire ne sera pas l'aboutissement mais le début d'un long chemin !

François-Michel LAMBERT, député des Bouches-du-Rhône, président de l'Institut National de l'Economie Circulaire

9h30 "La consommation responsable : nouvel attribut de la "bien-pensance" ou comportement post-moderne ?"

Michel MAFFESOLI, professeur émérite de sociologie à l'Université Paris Descartes - Sorbonne, Directeur du Centre d'Etudes sur l'Actuel et le Quotidien (CEAQ), laboratoire de recherches sociologiques en Sorbonne

9h45 Table ronde 1

"Gestion des déchets : pilier des politiques territoriales ?"

Il est devenu difficile pour les élus locaux de mener sereinement de véritables actions de fond, guidées par les enjeux de la transition écologique mais également par des contraintes géographiques, économiques et sociales propres à chaque territoire.

C'est ainsi que le traitement des déchets, et en particulier son volet valorisation énergétique, est souvent, au niveau territorial et à l'instar du déchet lui-même, un sujet "qui fâche", car porteur d'un risque politique avéré. Cependant, et dorénavant, dans un contexte d'accélération des changements climatiques, de disparition de la biodiversité, de pollution par les plastiques et autres menaces écologiques planétaires imminentes, la discrétion n'est plus de mise et le traitement des déchets est de toute évidence appelé à devenir rapidement un marqueur significatif de toute politique territoriale.

Introduction et modération

• Geneviève FERONE, cofondatrice et présidente, Casabee

Intervenants

- Jean-Michel BUF, vice-président délégué à l'économie circulaire - Conseil Régional Pays de la Loire
- Jacques GAUTIER, président du Syctom
- Thibaud GRIESSINGER, chercheur consultant en sciences comportementales appliquées à la problématique de la transition écologique
- Gérard QUENOT, administrateur national, UFC Que Choisir
- Nicolas SORET, président de la commission déchets, AMF; président de la Communauté de communes du Joviniennais

10h35 "Quel rôle des territoires face à l'urgence climatique ?"

Thomas LESUEUR, commissaire général au développement durable et délégué interministériel au développement durable

10h45 Table ronde 2

"Inscrire la gestion des déchets dans une stratégie bas carbone territoriale ?"

Responsable de seulement 3% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), le traitement des déchets, qu'il s'agisse de valorisation matière ou énergétique, constitue néanmoins un important réservoir d'économies et un marqueur significatif de l'action des territoires dans la lutte contre le dérèglement climatique. Il est également et surtout susceptible de constituer un puissant "générateur d'émissions évitées" grâce au recyclage des matériaux, à la production de chaleur et de biogaz en substitution des énergies fossiles, et au compost produit à partir de biodéchets qui permet à la fois une économie d'engrais dont la production est fortement émettrice de GES et un stockage du carbone dans le sol.

Comment le traitement des déchets par les collectivités territoriales peut-il participer aux objectifs de la stratégie nationale bas-carbone ? Contribuer à la décarbonation de la production d'énergie ? A la réduction de certaines émissions non liées à l'énergie ? A l'augmentation des puits de carbone ? A l'âge du numérique, quelles solutions mettre en œuvre pour en maîtriser la consommation d'énergie, la production de déchets et de GES ?

Introduction et modération

• Nathalie BOYER, déléguée générale d'OREE

Intervenants

- Pierre HITZBERGER, directeur des services techniques, Syctom
- Anne LE GUENNEC, directrice générale, Veolia Recyclage et Valorisation des Déchets
- Philippe MAILLARD, directeur général adjoint France, Suez
- Tess POZZI, chargée de mission économie circulaire, Derichebourg Environnement
- Thierry TROUVÉ, directeur général, GRTgaz

11h45 Regards croisés sur la fiscalité des déchets

Olivier BABEAU, économiste, président de l'Institut Sapiens
Guillaume SAINTENY, directeur de la Chaire Développement Durable de l'Ecole Polytechnique, enseignant à Sciences-po

12h05 Table ronde 3

"Traitement des déchets : d'une fiscalité pénalisante à une opportunité économique pour les territoires ?"

Aujourd'hui tributaire d'une fiscalité incompressible, une gestion optimisée des déchets pourrait bien, dans un contexte de transition énergétique, et en particulier grâce à la mise en œuvre de la loi sur l'Economie Circulaire, de la stratégie nationale sur la biomasse, du projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), mais aussi du fait des évolutions technologiques et réglementaires associées aux Matières Premières Recyclées (MPR) et aux Combustibles Solides de Récupération (CSR), devenir une véritable source de revenus pour les territoires. Des revenus tirés de la vente de vapeur et de chaleur à des industriels comme des cimenteries ou à des parcs immobiliers, de l'électricité produite par des installations de valorisation énergétique, ou bien encore la revente de MPR ? Mais comment gérer efficacement cette activité industrielle et de négoce ? Comment vendre cette production au juste prix ? Mieux valoriser les MPR ? Quel partage et quelle destination de la valeur ainsi générée par l'action publique ? Affecter les recettes et les économies réalisées au profit des investissements et du budget de traitement des déchets des collectivités ? Mettre en place une fiscalité plus juste et véritablement incitative, tenant compte de la quantité de déchets produits par les territoires, des émissions évitées et de la performance des installations ? Faire de la fiscalité des déchets un outil au service du développement économique des territoires ?

Introduction et modération

• Lucile SCHMID, cofondatrice, La Fabrique Écologique (sous réserve)

Intervenants

- Stéphane LETERRIER, directeur général, Coved; directeur générale adjoint, Paprec Group
- Martial LORENZO, directeur général du Syctom
- Yvon MARTINET, associé, DS Avocats
- Pierre de MONTLIVAU, directeur général, Dalkia Wastenergy
- Bénédicte PEYROL, députée de l'Allier, membre de la commission des finances

12h55 Conclusion

PARTENAIRES

